



RAPPORT FINANCIER 2017

Projet rédigé par Neïlah Limbada – Trésorière
Adopté lors de l'assemblée générale du 27 février 2018



SOMMAIRE

1. LE CONTEXTE

2. L'EQUILIBRE GÉNÉRAL

3. LES CHARGES : 80.637 €

A. UNE FORTE PROGRESSION DES CHARGES DE PERSONNEL EN 2017 LIÉE AU NECESSAIRE RENFORCEMENT DE L'EQUIPE : 74.839 €

B. UNE REDUCTION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION : 5.798€

Les frais généraux et autres charges à caractère général : 1.898€

L'achat de fournitures et de petits équipements : 226€

L'achat de matériels dans le cadre d'organisation d'évènements et de projet de co-constructions de mobiliers collaboratifs : 3.674€

4. LES RECETTES : 139.703 €

A. LES FINANCEMENTS VERSÉS À L'ASSOCIATION ET À LA CARTE DES ALTERNATIVES CITOYENNES : 53.995€

La subvention de la région Île-de-France pour favoriser l'identification, de la documentation et de la diffusion des alternatives citoyennes franciliennes de l'agriculture, de l'alimentation et de l'énergie : 9.084€

Les recettes liées aux événements de sensibilisation aux alternatives citoyennes : 5.000€

Les recettes reçues pour l'animation de formations à la citoyenneté active : 10.750€

Les dons de soutien à la carte des alternatives citoyennes : 3.990€

Les autres subventions de l'Etat : 25.171€

B. LES RECETTES REÇUES POUR LES PROJETS DE CO-CONSTRUCTION DE MOBILIERS COLLABORATIFS : 48.194€

Les subventions et commandes publiques : 32.907€

Les subventions privées : 12.000€

Les campagnes de dons au profit des projets de mobilier collaboratif : 3.828€

C. LES RECETTES PERÇUES POUR LES ACTIONS DE CONCERTATION : 37.400€

5. LA TRÉSORERIE : UN SOLDE DE 89.292€

6. LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : 98.656€

A. LES DONN EN NATURE : 6.400,64€

Les dons de matériel informatique par la Fondation VINCI : 6.300€

L'abandon de créance concernant les frais de site internet : 100,64€



B. LE TRAVAIL BENEVOLE : 46.666,75€

C. LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX : 14.378,33€

Les bureaux de l'équipe des permanents : 6.158,33€

Les salles de réunion pour les bénévoles : 5.700€

Les salles de formations pour les formations civiques et citoyennes : 2.520€

7. LES ÉTATS FINANCIERS

A. LE BILAN 2017

B. LE COMPTE DE RÉSULTAT 2017

8. NOS PARTENAIRES



1. LE CONTEXTE

Créé en 2013, *Cap ou pas cap* est une association qui agit pour que le plus grand nombre de citoyens s'engagent dans des actions alternatives qui construisent une société humaine, écologique et solidaire.

Finaliste de la 4^e édition de *La France S'Engage*, *Cap ou pas cap* a défini sa stratégie en 2016 en se fixant comme cap, à horizon 2020, le changement d'échelle la carte numérique et collaborative des alternatives citoyennes en France. 2017 a ainsi été une année de préparation de son déploiement stratégique sur les trois ans à venir.

Les états financiers reflètent cette préparation du changement d'échelle :

- Les charges de fonctionnement ont presque doublé, s'élevant à 80.637€ en 2017, le changement d'échelle de la carte nécessitant le développement de l'équipe de permanents salariés et de volontaires en Service civique.
- Les recettes, elles, ont presque triplé, s'élevant à 139.703€ en 2017, l'association s'étant employée à consolider son modèle socio-économique pour assurer l'obtention de ses ressources financières sur les années à venir, notamment en expérimentant de nouveaux formats d'évènements de sensibilisation aux alternatives, et d'animation de communauté de citoyens et de formation sur l'engagement citoyen.
- L'excédent s'élève à 59.066€ en 2017, générant un solde de trésorerie de 89.292€ à la clôture de l'exercice. Cette situation financière saine garantit la réalisation des projets prévus en 2018, ainsi que la capitalisation et la modélisation des actions menées en 2017 pour consolider et déployer une offre aux partenaires privés, en particulier les fondations et entreprises souhaitant favoriser l'engagement des citoyens et en particulier de leurs collaborateurs.

Cet excédent – et la situation financière saine qu'il génère – est possible :

- du fait des nombreuses contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'association en 2017 : une dynamique bénévole représentant plus de 2 équivalents temps-plein, la mise à disposition de volontaires en Service civique et de locaux temporaires par nos partenaires privilégiés, ainsi que les dons en nature tels que les ordinateurs ;
- des partenaires toujours plus nombreux qui soutiennent l'engagement des citoyens dans les alternatives citoyennes porteuses d'une société humaine, écologique et solidaire.

Nous souhaitons à remercier toutes ces femmes et ces hommes, toutes ces structures (alternatives citoyennes, collectivités territoriales, entreprises et fondations) qui rendent possible la désormais carte de France des alternatives citoyennes.



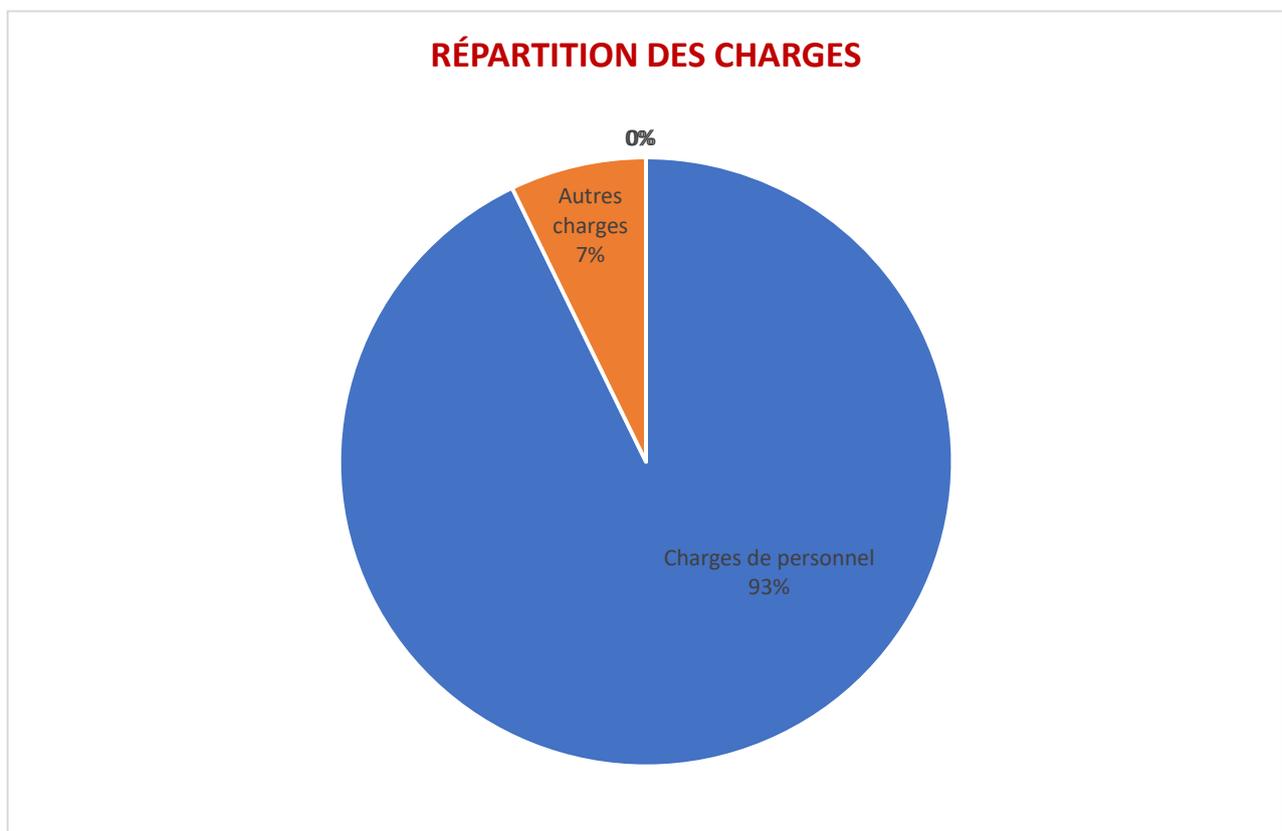
2. L'EQUILIBRE GENERAL

Le budget 2017 s'équilibre à hauteur **238.559€** contributions bénévoles comprises :

- Charges réelles : **80.637€** (44.988€ en 2016).
- Recettes réelles : **139.703 €** (56.499€ en 2016).
- Valorisation des contributions volontaires en nature : **98.656€** (68.950€ en 2016).
- Résultat de l'exercice : excédent de **59.066€** (11.511€ en 2016).

3. LES CHARGES : 80.637€

Les charges de l'année 2017 ont fortement progressé par rapport à l'année précédente (augmentation de 79% par rapport à 2016) et s'élèvent à 80.637€. Le principal facteur de cette croissance est le renforcement de l'équipe des permanents, nécessaire à la réalisation du changement d'échelle de la carte. Les autres charges ne montrent pas d'évolution notable sur l'année, l'association ayant bénéficié d'un soutien important de ses partenaires en contributions volontaires en nature, notamment concernant ses locaux et ses besoins en matériel informatique.





UNE FORTE PROGRESSION DES CHARGES DE PERSONNEL EN 2017 LIÉE AU NECESSAIRE RENFORCEMENT DE L'EQUIPE : 74.839 €

Notre projet associatif repose principalement sur l'engagement humain, et notamment celui de notre équipe de permanents salariés et volontaires en service civique. C'est ce qu'illustre le compte de résultat 2017 : les charges de personnel s'élèvent à 74.839€ et contribuent à 92% du total général des charges de fonctionnement.

Depuis le recrutement de son premier salarié en février 2015, l'équipe des permanents de l'association s'est rapidement développée, pour permettre la réalisation de ses actions, d'abord en accueillant à partir de septembre 2015, ses premiers volontaires en service civique puis un deuxième salarié en septembre 2016.

Au cours de l'année 2017, la préparation du changement d'échelle de la carte des alternatives citoyennes a nécessité un renforcement de son équipe de permanents. Elle est ainsi composée de trois salariés et six volontaires en Service civique.

Les dépenses liées au personnel salarié, y compris charges sociales (19.819€), les paiements de médecine du travail (93,5€), la participation des employeurs à la formation professionnelle continue (437€), s'élèvent à 65.852€.

Les dépenses liées aux volontaires en service civique se composent des indemnités mensuelles versées aux volontaires en service civique et des frais de formation PSC1 des volontaires en service civique (600€). Celles-ci représentent 12% de l'ensemble des dépenses de personnel (soit un montant de 8.987€). À noter que pour apprécier la valeur apportée par les volontaires en service civique, il faut également tenir compte de l'agrément de l'Agence du Service Civique que nous valorisons dans nos comptes en tant que prestation en nature, à hauteur de 31.210€ (voir VII. Contributions volontaires en nature).

UNE REDUCTION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION : 5.798€

L'ensemble des charges d'exploitation non liées au personnel sont en diminution en 2017. En effet, celles-ci atteignent 5.798€ en 2017 alors qu'elles s'élevaient à 9.444€ l'année précédente.

L'analyse des charges par fonction montre une stabilisation des frais généraux (assurance, télécommunication, etc.), des autres charges de gestion courante (frais bancaires), d'achat de fourniture et petits équipements et une réduction des achats liés aux projets de l'association.

- Les frais généraux et autres charges à caractère général : 1.898€

Les frais généraux, telle que les dépenses de police d'assurance, l'abonnement au logiciel de gestion comptable, les frais bancaires, de communication (téléphonie et solution de gestion d'emails), les abonnements de site de recherches de bénévoles restent stables.



Cette faible évolution des frais généraux s'explique aussi par le fait que l'association a bénéficié encore cette année de la mise à disposition gratuite de locaux (voir VIII. Contributions volontaires en natures).

Les frais liés au site internet, tel que l'hébergement du site internet et l'acquisition du nom de domaine n'apparaissent pas en charge mais en secours en nature (voir la partie contribution volontaire en nature), ceux-ci ayant été engagés par une bénévole ayant renoncé à leur remboursement au profit de l'association.

L'association a également engagé sur l'année 777€ de frais de déplacement et d'hébergement pour :

- Le déplacement de deux de ses salariées au Prix de l'Innovation Politique en Europe au titre de la 1ère boîte à dons de Paris.
- La préparation d'une semaine d'intégration à Rouen des nouveaux volontaires en service civique.
- **L'achat de fournitures et de petits équipements : 226€**

Les dépenses de fournitures et petits équipements sont très faibles cette année, *Cap ou pas cap* ayant déjà renouvelé ses besoins en fourniture de bureaux sur les exercices antérieurs et surtout, ayant bénéficié d'un don en matériel informatique de la part de la fondation VINCI.

En 2017, l'association a investi dans l'achat d'un micro-cravate pour réaliser les vidéos de documentation des alternatives citoyenne et d'une imprimante laser reconditionnée, dans l'optique de produire ses supports de communication en interne et, ainsi, de réduire ses dépenses de publicités.

- **L'achat de matériels dans le cadre d'organisation d'évènements et de projet de co-constructions de mobiliers collaboratifs : 3.674€**

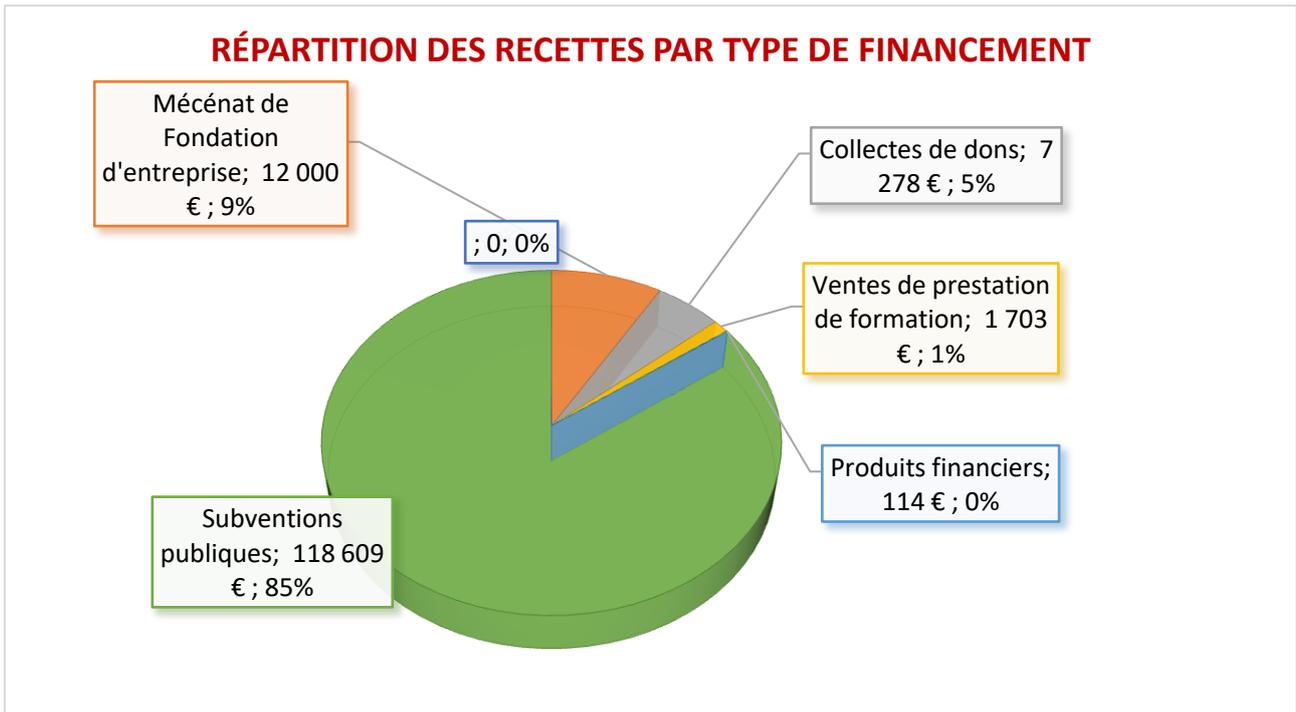
Dans le cadre des projets de co-constructions de boîtes à livre, boîtes à don, garde-manger et frigo solidaire, l'association *Cap ou pas cap* a effectué des dépenses de petits outillages, matériaux de construction à hauteur de 3.674€.

4. LES RECETTES : 139.703€

A la clôture de l'exercice 2017, les recettes acquises atteignent un montant de 139.703€, permettant à la fois de faire face à la hausse des charges sur l'année et de constituer des réserves en dégageant un excédent de 59.066€.



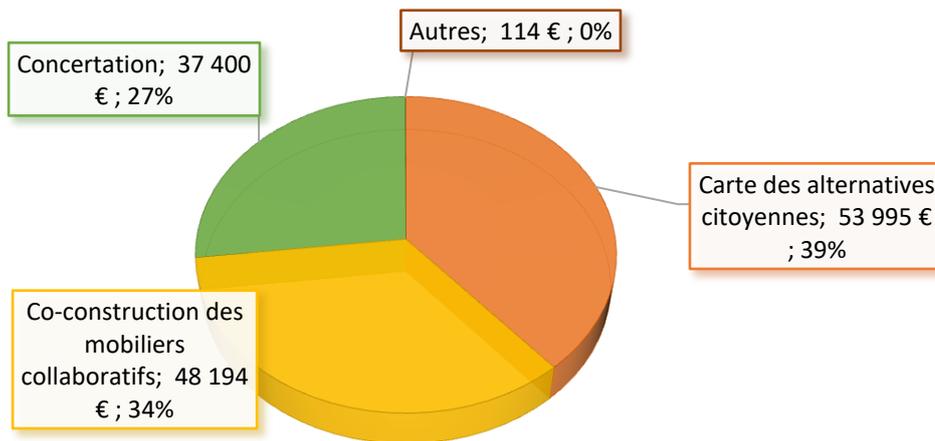
L'analyse des recettes par type de financement montre l'importance, cette année encore, des financements publics dans le projet associatif, ainsi que l'amorçage de la diversification et de l'hybridation des sources de financement en s'ouvrant à de nouveaux acteurs privés (notamment les fondations d'entreprise avec la Fondation Vinci et la Fondation SNCF). Cette diversification



des sources de financement et la réorientation progressive vers des partenaires privés se poursuivra en 2018.



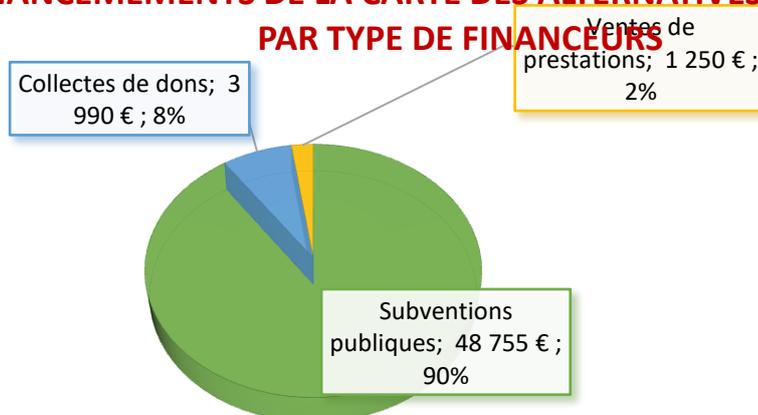
RÉPARTITION DES RECETTES PAR PROJET



LES FINANCEMENTS VERSÉS À L'ASSOCIATION ET À LA CARTE DES ALTERNATIVES CITOYENNES : 53.995€

Afin de réaliser le changement d'échelle de la carte des alternatives citoyennes, *Cap ou pas cap* devait et à initier la pérennisation de son modèle socio-économique. Ainsi, en 2017, *Cap ou pas cap* a expérimenté différents formats d'évènements et de formation autour de la carte des alternatives, l'enjeu étant en 2018 de formaliser et déployer une offre aux partenaires privés (en particulier les fondations d'entreprise et les entreprises souhaitant encourager l'engagement citoyen de leurs collaborateurs).

FINANCEMENTS DE LA CARTE DES ALTERNATIVES CITOYENNES PAR TYPE DE FINANCEURS





- **La subvention de la région Île-de-France pour favoriser l'identification, de la documentation et de la diffusion des alternatives citoyennes franciliennes de l'agriculture, de l'alimentation et de l'énergie : 9.084€**

L'association a reçu cette année le solde d'une subvention de la région Île-de-France en 2015 pour le financement de ses actions dans le cadre du projet de l'Observatoire des alternatives citoyennes franciliennes. Ce précieux soutien a permis à l'association au cours des années 2015 et 2016 d'identifier, documenter et diffuser des alternatives citoyennes franciliennes dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'énergie.

- **Les recettes liées aux événements de sensibilisation aux alternatives citoyennes : 5.000€**

Cap ou pas cap a renouvelé la subvention annuelle de 5.000€ de la part de la Mairie de Paris pour l'accompagnement de jeunes du quartier de la Fontaine-au-Roi vers l'engagement citoyen, dans le cadre du projet « Ensemble notre quartier ».

- **Les recettes reçues pour l'animation de formations à la citoyenneté active : 10.750€**

Après une expérimentation réussie en 2016, *Cap ou pas cap* a poursuivi l'animation de prestations de formation, ce qui lui a permis d'obtenir 10.750€ en 2017.

- D'une part, l'association a renouvelé la subvention annuelle de 9.500€ de la part de la Mairie de Paris pour la formation et l'accompagnement de conseils de quartier à la réalisation d'actions citoyennes innovantes d'ici décembre 2018.
- D'autre part, l'association a généré 1.250€ de chiffres d'affaire en organisant 3 sessions de formations civiques et citoyennes aux structures accueillant des volontaires en service civique.

- **Les dons de soutien à la carte des alternatives citoyennes : 3.990€**

Les dons de soutien à l'association progressent également cette année avec 3.990€ de dons récoltés (pour 2.995€ en 2016) dont 1.645€ de dons mensuels réguliers et 2.345€ de dons uniques.

- **Les autres subventions de l'Etat : 25.171€**

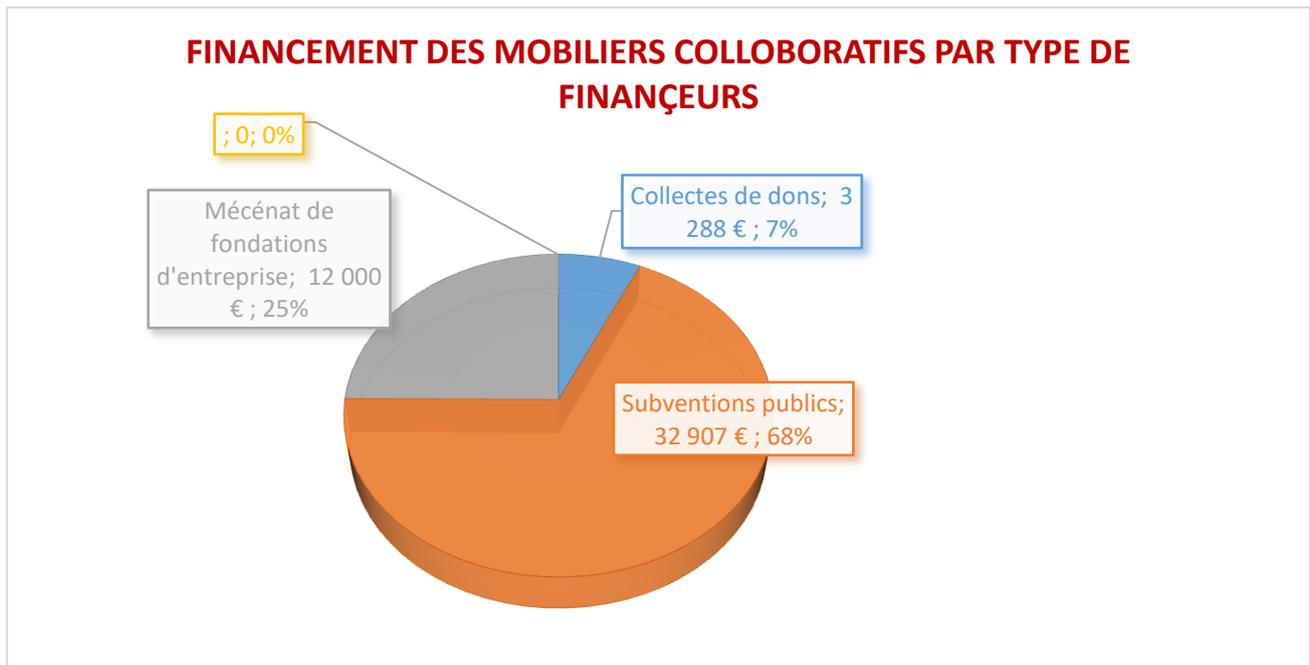
L'association a également reçu des subventions de la part de l'Etat *via* l'ASP :

- Au titre du dispositif d'aide à l'emploi CUI-CAE pour 16.394,02€ en 2017 : 3 des contrats salariés ayant cours en 2017 ont été conclus sous la forme d'un contrat CUI-CAE, ouvrant droit à une aide de l'Etat.
- En tant que structure accueillant des volontaires en service civique, l'association a reçu 8.777€ de l'Agence du Service Civique.



LES RECETTES REÇUES POUR LES PROJETS DE CO-CONSTRUCTION DE MOBILIERS COLLABORATIFS : 48.194€

L'animation de projets de co-construction de mobiliers collaboratifs ont permis d'engendrer 48.184€ de recettes.



- Les subventions et commandes publiques : 32.907€

En 2017 Les subventions et commandes publiques contribuent à 67% du financement du projet des mobiliers collaboratifs, pour un montant de 32.907€ avec :

- Un solde de subvention de la Mairie de Paris pour la réalisation du Kiosque Partage à hauteur de 6.000€.
- Une subvention de 15.000€ de la Mairie de Paris pour la réalisation de boîtes à dons dans 10 centres sociaux du Nord-Est Parisien dans les 10^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} arrondissements.
- Une subvention de 11.464€ de la Mairie de Paris pour l'animation d'ateliers périscolaires dans 3 écoles des 4^e et 12^e arrondissements.
- Deux commandes publiques pour un montant total de 453€ pour la construction d'une boîte à livre dans le quartier de la Grange aux Belles.

- Les subventions privées : 12.000€

La réalisation de projets de co-construction de mobiliers collaboratifs a été l'occasion d'élargir les partenariats de l'association par la conclusion de partenariats avec des fondations d'entreprise :



- La Fondation VINCI nous a accordé une subvention de 10.000€ pour d'un véhicule utilitaire, nécessaire à la réalisation de nos actions, notamment concernant les chantiers de mobiliers collaboratifs.
- La Fondation SNCF nous a accordé une subvention de 2.000 € pour prototyper et modéliser un nouveau garde-manger et frigo solidaire implanté devant *Les Nouveaux Robinson*.
- **Les campagnes de dons au profit des projets de mobilier collaboratif : 3.828€**

Les projets de co-construction de mobiliers collaboratifs ont été financés à hauteur de 7% par les dons privés par le biais de deux campagnes de collectes auprès du grand public :

- La campagne de crowdfunding via la plateforme citoyenne *HelloAsso* pour le lancement du premier frigo solidaire de Paris dans le 18^{ème} arrondissement. Alors que l'objectif initial de cette campagne de dons était de 1.200 €, ce sont 1.796,5€ qui ont finalement été récoltés, ce qui a permis de financer également l'expérimentation d'un nouveau garde-manger et frigo solidaire devant *Les Nouveaux Robinson* de l'avenue Daumesnil dans le 12^{ème} arrondissement.
- L'opération *MicroDon* des 13 et 14 Octobre 2017 au *Monoprix Michel Bizot* a permis la collecte de 1.491€. Durant ces deux jours, nous avons proposé aux habitants du quartier de soutenir le financement du chantier participatif du garde-manger et frigo solidaire en partenariat avec *Les Nouveaux Robinson* par la collecte de petits dons (entre 2€ et 10€ par personne) lors de leur passage en caisse au *Monoprix Michel Bizot*.

LES RECETTES PERÇUES POUR LES ACTIONS DE CONCERTATION : 37.400€

Cap ou pas Cap a mené en 2017 deux projets de concertation, financés en totalité par des subventions publiques avec les projets suivants :

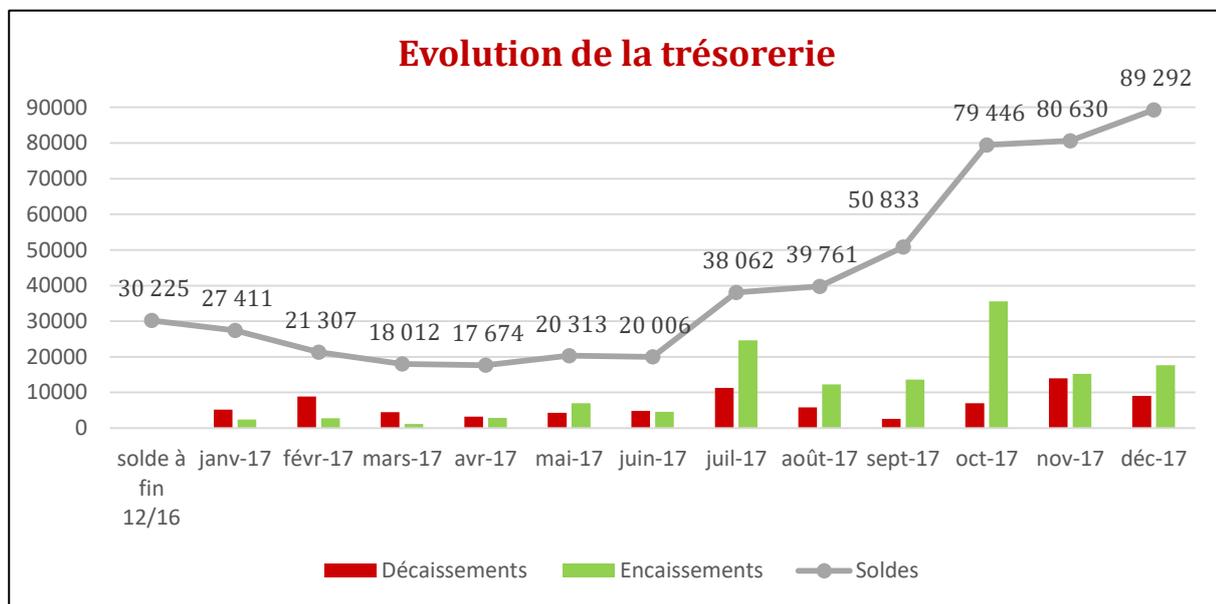
- L'association a reçu une subvention de 19.800€ de la part de la Mairie de Paris pour accompagner les habitants des quartiers populaires des 10^{ème}, 11^{ème} et 12^{ème} au budget participatif 2018.
- L'association a reçu une subvention de 17.600€ de la part de Paris Habitat pour animer une concertation des habitants d'une résidence sociale située dans le quartier de la Fontaine-au-Roi.

5. LA TRESORERIE : UN SOLDE DE 89.292€

L'analyse de la courbe de trésorerie montre que *Cap ou pas cap* a pu maintenir un niveau élevé de trésorerie tout au long de l'année grâce aux réserves constituées sur les exercices



antérieurs. En effet, du fait de son activité, l'association est amenée à faire des décaissements réguliers (notamment pour le versement des salaires et des indemnités des volontaires en service civique) alors que les encaissements des subventions et mécénat, qui constituent les principales ressources de l'association, sont davantage discontinus et interviennent parfois plusieurs mois après la demande de financement. Ainsi, le solde de trésorerie a diminué sur les 4 premiers mois de l'année, le temps que les premières subventions de l'année aient été reçues. Le renouvellement de partenariats a permis à l'association d'encaisser dès fin 2017 des subventions d'exploitation pour des projets à venir en 2018. Cela permet à l'association de constituer un solde au 31 décembre 2017 s'élevant à 89.292€.



6. LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : 98.656€

L'association *Cap ou pas cap* procède à la valorisation des contributions volontaires en nature conformément au règlement du comité de la réglementation comptable n°99-01 du 16 février 1999. A ce titre elle distingue :

- Le bénévolat
- Les prestations en nature (contribution en services)
- Les dons en nature (contributions en biens)

1) Les contributions en nature apparaissent au pied du compte de résultat et participe du résultat comptable. Elles doivent être sincères et refléter une image fidèle de la situation financière et patrimoniale de *Cap ou pas cap*. Leurs objectifs sont de rendre compte de :

- la valeur économique des contributions,
- l'importance de l'engagement bénévole au sein de *Cap ou pas cap*,



- la reconnaissance de l'association envers l'engagement de ces bénévoles.

2) Sont constitutives de contributions volontaires en nature au titre du bénévolat toutes actions identifiables susceptibles d'être externalisées par l'association en vue de leurs réalisations. *A contrario* ne sont pas des contributions bénévoles :

- Les opérations réalisées dans le cadre des attributions « normales » et statutaires de l'association (assemblée générale, réunion de coordination, élaboration des rapports de gestion et document de présentation du budget pour le trésorier, etc.).
- Toutes autres actions ne pouvant pas se traduire par une externalisation (prestation extérieure).

3) L'intégration comptable des contributions volontaires en nature se fait mensuellement. Au titre du bénévolat, chaque membre actif de *Cap ou pas cap* transmet un relevé d'heure au référent du pôle auquel il appartient. Le relevé d'heure est formalisé pour l'ensemble des bénévoles et fait apparaître la date de l'action, le temps effectif passé à sa réalisation, le descriptif de l'action et le taux horaire retenu. La signature du membre actif, ainsi que celle du mandataire à la gestion financière sont portés en bas du relevé, de sorte que chacun des membres actifs est tenu responsable des déclarations qu'il produit.

4) Il a été décidé lors du Conseil d'administration du lundi 23 octobre 2017 de changer le taux horaire retenu pour la valorisation des contributions volontaire en nature. En effet, jusqu'à l'année 2016, le taux horaire retenu était le taux horaire brut du SMIC au premier janvier de l'année de référence, soit 9,76€ pour l'année 2017. Après débat entre les administrateurs, il est apparu que retenir un taux incluant les charges patronales serait plus juste pour la valorisation du bénévolat, ce taux correspondant au coût que l'association aurait supporté s'il avait fait appel à des effectifs salariés. Ce coût mensuel, réduction Fillon comprises (estimée à 416€ par mois pour 2017) est évalué à 10,79€ par heure.

En revanche, comme les années précédentes, il n'est fait aucune différence de traitement entre les tâches et actions, qu'elles requièrent une compétence technique particulière ou non, et ce de manière à valoriser de façon équivalente les contributions des membres.

LES DONS EN NATURE : 6.400,64€

- **Les dons de matériel informatique par la Fondation VINCI : 6.300€**

Nous avons bénéficié d'un don en nature de 15 ordinateurs de la part de notre partenaire la *Fondation VINCI*. Nous avons choisi de valoriser dans nos comptes ce don, en se basant sur l'attestation remise par l'organisme donateur et établit à la valeur vénale du bien à sa remise.

- **L'abandon de créance concernant les frais de site internet : 100,64€**



L'association a également reçu un don en nature par l'abandon au profit de l'association de remboursement de frais engagés pour le renouvellement du nom de domaine du site internet et l'abonnement d'hébergement, à hauteur de 100,64€.

LE TRAVAIL BENEVOLE : 46.666,75€

La comptabilisation et la valorisation des heures de travail bénévole permettent d'évaluer et mettre en valeur la forte dynamique bénévole sur laquelle repose l'association. *Cap ou pas cap* a en effet enregistré un total de 4.325 heures de travail bénévole au cours de l'année 2017. La valorisation de ces heures, à un taux horaire de 10,79€ (coût d'un salarié au SMIC pour l'employeur) s'élève à 46.666,75€ soit 21% de l'équilibre budgétaire (contributions volontaires en nature comprises). Cela représente 2,37 équivalent temps-plein.

Cette part considérable du bénévolat s'explique en grande partie par le fait que, cette année encore, les fonctions de délégué général ont été assurées bénévolement par Jean-Christophe Taghavi. Cette configuration exceptionnelle a permis de répondre jusqu'alors aux besoins de recherche de partenariat, management et coordinations de l'équipe de permanent, mais ne peut être envisagée comme durable. Pour pouvoir soutenir ses ambitions de développement, dans une phase de changement d'échelle, l'association devra recourir, d'ici la fin de l'exercice budgétaire 2018, à l'embauche d'un.e délégué.e général.e salarié.e, *a minima* à mi-temps.

VALORISATION DU BENEVOLAT			
Actions	Nombre d'heures	Taux Horaires	Montant

0 - STRATEGIE & MANAGEMENT			
Refonte de l'identité de l'association	100H	10,79 €	1.079,00 €
Actualisation du plan stratégique de l'association	300H	10,79 €	3.237,00 €
Préparation, organisation et animation du séminaire stratégique	100H	10,79 €	1.079,00 €
Refonte de la gouvernance de l'association	50H	10,79 €	539,50 €
Modélisation de l'ingénierie de projet propre à chaque étape du processus de production	100H	10,79 €	1.079,00 €
Recrutement des bénévoles	10H	10,79 €	107,90 €
Recrutement des volontaires en Service civique et des salariées	150H	10,79 €	1.618,50 €
Accueil, encadrement et tutorat des permanents	700H	10,79 €	7.553,00 €
SOUS-TOTAL - 0 - STRATEGIE & MANAGEMENT	1.510H	10,79 €	16.292,90 €

1 - PARTENARIATS FINANCIERS			
------------------------------------	--	--	--



VALORISATION DU BENEVOLAT			
Actions	Nombre d'heures	Taux Horaires	Montant
Définition de l'offre partenaire et réalisation du dossier partenaire	250H	10,79 €	2.697,50 €
Veille et identification des partenaires potentiels	150H	10,79 €	1.618,50 €
Démarchage, négociation et conclusion des partenaires financiers	500H	10,79 €	5.395,00 €
Suivi des partenaires financiers	50H	10,79 €	539,50 €
SOUS-TOTAL- 1 - PARTENARIATS FINANCIERS	950H	10,79 €	10.250,50 €

2 - IDEATION & MOBILISATION			
RAS	-	10,79 €	
SOUS-TOTAL- 2 - IDEATION & MOBILISATION	-	10,79 €	- €

3 - CO-CONSTRUCTION DES MOBILIERS COLLABORATIFS			
Animation de chantiers participatifs pour prototyper les mobiliers collaboratifs	100H	10,79 €	1.079,00 €
Modélisation architecturale des mobiliers collaboratifs	50H	10,79 €	539,50 €
SOUS-TOTAL- 3 - CO-CONSTRUCTION DES MOBILIERS COLLABORATIFS	150H	10,79 €	1.618,50 €

4 - CAPTATION DES ALTERNATIVES CITOYENNES			
Coopération avec les acteurs de la transition citoyenne	25H	10,79 €	269,75 €
Refonte de la charte des alternatives citoyennes et leur taxonomie	50H	10,79 €	539,50 €
Modération des alternatives citoyennes refondues selon cette nouvelle charte des alternatives citoyennes et taxonomie	100H	10,79 €	1.079,00 €
SOUS-TOTAL- 4 - CAPTATION DES ALTERNATIVES CITOYENNES	175H	10,79 €	1.888,25 €

5 - RETENTION DES ALTERNATIVES CITOYENNES			
RAS	-	10,79 €	-
SOUS-TOTAL- 5 - RETENTION DES ALTERNATIVES CITOYENNES	0H	10,79 €	-

6 - DOCUMENTATION DES ALTERNATIVES CITOYENNES			
Définition de la stratégie éditoriale	20H	10,79 €	215,80 €
Réalisation de vidéos et prises de photos	60H	10,79 €	647,40 €
Prise de photos	10H	10,79 €	107,90 €



VALORISATION DU BENEVOLAT			
Actions	Nombre d'heures	Taux Horaires	Montant
Traduction et rédaction de contenus sur des alternatives citoyennes inspirantes de l'étranger	220H	10,79 €	2.373,80 €
Définition d'un nouveau format de témoignage	10H	10,79 €	107,90 €
Relecture des recettes pratiques et des témoignages	50H	10,79 €	539,50 €
SOUS-TOTAL - 6 - DOCUMENTATION DES ALTERNATIVES CITOYENNES	370H	10,79 €	3.992,30 €

7 - DIFFUSION DES ALTERNATIVES CITOYENNES			
Refonte de la charte graphique	20H	10,79 €	215,80 €
Organisation et animation d'événements	200H	10,79 €	2.158,00 €
Représentations publiques	100H	10,79 €	1.079,00 €
Définition et mise en œuvre de la stratégie d'animation des réseaux sociaux	100H	10,79 €	1.079,00 €
Administration et maintenance du site internet	50H	10,79 €	539,50 €
Refonte et développement du site internet version 3.2	30H	10,79 €	323,70 €
Refonte et développement du site internet version 4	450H	10,79 €	4.855,50 €
SOUS-TOTAL - 7 - DIFFUSION DES ALTERNATIVES CITOYENNES	950H	10,79 €	10.250,50 €

8 - CONCERTATION ET FORMATION			
RAS	-	10,79 €	
SOUS-TOTAL - 8 - CONCERTATION ET FORMATION	-	10,79 €	-

9 - GESTION ASSOCIATIVE			
Secrétariat et gestion des ressources humaines	70H	10,79 €	755,30 €
Gestion comptable	120H	10,79 €	1.294,80 €
Suivi budgétaire et pilotage financier	30H	10,79 €	323,70 €
SOUS-TOTAL - 9 - GESTION ASSOCIATIVE	220H	10,79 €	2.373,80 €

TOTAL DE LA VALORISATION DU BENEVOLAT	4.325H	10,79 €	46.666,75 €
--	---------------	----------------	--------------------

LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX : 14.378,33€

Nous avons pu bénéficier de la mise à disposition gratuite de locaux tout au long de l'année, grâce au soutien de nos partenaires : la Mairie de Paris, la Mairie du 4^{ème} et la Mairie du



12^{ème}, la Maison des associations du 4^{ème} arrondissement et la maison des associations du 12^{ème} arrondissement.

- Les bureaux de l'équipe des permanents : 6.158,33€

Notre équipe de permanents a d'abord été hébergée dans les locaux de la Pépinière la Conserv', mis à disposition par la Mairie du 12^{ème} jusqu'à fin mai 2017, avant d'être hébergée provisoirement par la Maison des Association du 12^{ème}. La valorisation de ces locaux a été établie en se basant sur une convention fixant la valorisation à 200€/m²/an.

VALORISATION DE LA MISE A DISPOSITION DE BUREAUX POUR L'EQUIPE DES PERMANENTS			
Lieu	Période	Superficie	Montant valorisé
Pépinière La Conserv'	5 mois (1er janv. - 31 mai 2017)	48m ²	4.000,00 €
MDA12	7 mois (1er juin - 31 décembre 2017)	18,5m ²	2.158,33 €
Sous-Total Valorisation pour le bureau de l'équipe des permanents			6.158,33 €

- Les salles de réunion pour les bénévoles : 5.700€

Cap ou pas cap s'appuie fortement sur le travail bénévole, qui nécessite l'utilisation hebdomadaire de salles de réunion en soirée. La valorisation de la mise à disposition de ces salles, à la Maison des Association du 12^{ème} et à la Maison des Associations du 4^{ème} dans les comptes 2017, a été établie selon la délibération du conseil municipal de la Ville de Paris des 15 et 16 octobre 2012.

VALORISATION DE LA MISE A DISPOSITION DE SALLE DE REUNION POUR LES BENEVOLES				
Lieu	Jour de réservation	Heure d'arrivée	Heure de départ	Montant valorisé
MDA12	10 janvier 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	17 janvier 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	24 janvier 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	31 janvier 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	7 février 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	14 février 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	21 février 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	28 février 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA4	7 mars 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA4	14 mars 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	21 mars 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	28 mars 2017	19H00	22H00	150,00 €



VALORISATION DE LA MISE A DISPOSITION DE SALLE DE REUNION POUR LES BENEVOLES

Lieu	Jour de réservation	Heure d'arrivée	Heure de départ	Montant valorisé
MDA12	4 avril 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	11 avril 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA4	14 avril 2017	10H00	13H00	150,00 €
MDA4	18 avril 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA4	25 avril 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	2 mai 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	9 mai 2016	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	16 mai 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	23 mai 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA4	30 mai 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	6 juin 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	13 juin 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	20 juin 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	27 juin 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	4 juillet 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	11 juillet 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	18 juillet 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	25 juillet 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	11 septembre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	25 septembre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	16 octobre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	30 octobre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	13 novembre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	27 novembre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	4 décembre 2017	19H00	22H00	150,00 €
MDA12	18 décembre 2017	19H00	22H00	150,00 €
Sous-Total Locaux mis à disposition pour les réunions bénévoles				5.700,00 €

- Les salles de formations pour les formations civiques et citoyennes : 2.520€

Nous n'aurions pu mener nos activités de formation sans la mise à disposition de locaux par la Maison des Association du 12^{ème} et de la Mairie du 4^{ème}. La valorisation de la mise à disposition de ces locaux a été établie selon la délibération du conseil municipal de la Ville de Paris des 15 et 16 octobre 2012.



VALORISATION DES SALLES DE FORMATION				
Lieu	Jour de réservation	Heure d'arrivée	Heure de départ	Montant valorisé
MDA12	9 février 2017	10H00	17H00	280,00 €
MDA12	25 avril 2017	10H00	17H00	280,00 €
MDA12	28 juin 2017	10H00	17H00	280,00 €
MDA12	1 septembre 2017	10H00	17H00	280,00 €
MDA12	11 octobre 2017	10H00	17H00	280,00 €
MDA12	12 octobre 2017	10H00	17H00	280,00 €
MDA12	16 novembre 2017	10H00	17H00	280,00 €
Mairie du 4e	14 décembre 2017	10H00	17H00	280,00 €
Mairie du 4e	15 décembre 2017	10H00	17H00	280,00 €
Sous-total - Valorisation de la mise à disposition de salles pour les formations civiques et citoyennes				2.520,00 €

LA VALORISATION DE L'AGREMENT AU TITRE D'ORGANISME D'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE : 31.210,36€

Nous valorisons dans nos comptes, en tant que prestation en nature, les indemnités mensuelles que nos volontaires en service civique perçoivent de l'Agence du Service Civique, en plus de la prestation complémentaire versées par l'association. Le montant de cette indemnité était de 470.14€ jusqu'à janvier 2017, puis de 472,92€ à partir de février 2017. L'agrément des volontaires en service civique est ainsi valorisé à 31.210,36€. La valorisation se fait comme suit :

VALORISATION DE L'AGREMENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE			
VOLONTAIRES	PERIODE VALORISEE SUR L'ANNEE 2017	NOMBRE DE MOIS	MONTANT
Manon LETARTRE	de Janvier 2017 à Mars 2017	3	1.416,08 €
Marianne COURTALON	de Janvier 2017 à Mars 2017	3	1.416,08 €
Margaux NASREDDINE	de Février 2017 à Aout 2017	6	2.837,82 €
Chloé JUDALET	de Février 2017 à Aout 2017	6	2.837,82 €
Alejandro ANTON BELO	de Février 2017 à Aout 2017	6	2.837,82 €
Sarah SADI	de Février 2017 à Aout 2017	6	2.837,82 €
Chloé JUDALET	de Février 2017 à Aout 2017	6	2.837,82 €
Camille ELY	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Capucine GIRON-BORCY	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €



Claire CAPOU	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Clément CAYLA	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Clément MOREUX	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Gaëtane BES DE BERG	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Laura VALLES	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Marion CARMIGNAC	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Iris VILOUX	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
Séléna JEUSSET	de Septembre 2017 à Décembre 2017	3	1.418,91 €
TOTAL DE LA VALORISATION DE L'AGREMENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE			31.210,36 €



7. LES ETATS FINANCIERS

A. LE BILAN 2017

ACTIF	Exercice 2017 Clos le 31/12/2017		
	Brut	Amort. Prov.	Net
Immobilisations incorporelles : Frais d'établissement			
Immobilisations incorporelles. : Frais de recherche et de développement			
Concessions et droits similaires			
Droits au bail			
Autre immobilisation incorporelles			
Avances et Acomptes			
Immobilisations corporelles : terrains			
Immobilisations corporelles : constructions			
Installations techniques, matérielles et/ou industrielles			
Autres immobilisation corporelles			
Immobilisations grevées de droits – commodat			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et Acomptes			
Immobilisations financières			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
Total I : Actif immobilisé			-
Stocks et en cours			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et Acomptes sur commandes			
Créances : usagers et comptes rattachés			
Créances : autres			
Valeurs mobilières de placements			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	89.292		89.292
Charges constatées d'avance			
Total II : Actif Circulant	89.292		89.292
Total III : Charges à répartir sur plusieurs ex.			
Total IV : Primes de remboursement des emprunts			
Total V : Ecart de conversion actif			
Total Général (I+II+III+IV+V)	89.292		89.292



PASSIF	Exercice 2017 Clos le 31/12/2017
	Net
Fonds associatifs sans droits de reprise (dont legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé)	
Ecart de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	30.225
Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)	59.066
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables	
Provisions réglementées	
Fonds associatifs avec droits de reprise – Apports	
Fonds associatifs avec droits de reprise - Legs et donations	
Fonds associatifs avec droits de reprise - Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables	
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	
Droit des propriétaires (commodat)	
Total I : Fonds associatifs et réserves	89.291
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total II : Provisions	
Sur subventions de fonctionnement	
Sur autres ressources	
Total III : Fonds dédiés	
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Total IV : Dettes	
Total V : Ecart de conversion actif	
Total Général (I+II+III+IV+V)	89.291



B. LE COMPTE DE RESULTAT 2017

Charges	Exercice 2017 Clos le 31/12/2017
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Achats de matières et autres approvisionnements	1.001
Variation de stocks	
Autres achats (non stockés)	3.701
Charges externes	1.621
Impôts, taxes et versements assimilés	437
Rémunération du personnel	53.889
Charges sociales	19.819
Autres charges de personnel	94
Subventions accordées sur ressources affectés	
Dotations aux amortissements	
Dotations aux provisions	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	
Autres charges	75
Total I : Charges d'exploitation	80.637
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Total II : Charges sur opérations en commun	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilés	
Différences négatives de charges	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total III : Charges financières	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Reprise de déficit antérieur	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Total IV : Charges exceptionnelles	
Participation aux résultats	
Impôts sur les sociétés	
Total V : Autres charges	
Total des charges (I + II + III + IV + V)	80.637
Solde Créiteur : Excédent	59.066
Total général	139.703
Secours en nature	6.401
Mise à disposition gratuite de bien (locaux, matériels,)	14.378
Prestations de service	
Agrément de l'Agence du Service Civique	31.210
Personnel bénévole	46.667
TOTAL VI : Répartition par nature de Charges (Contribution volontaire en nature)	98.656
TOTAL CONSOLIDE	238.359



PRODUITS	Exercice 2017 Clos le 31/12/2017
Ventes de marchandises	
Production vendue	1.250
Prestations de services	
Produits liés à des financements réglementaires	
Produits liés à des activités annexes	
Legs et donation	
Productions stockées	
Productions immobilisées	
Subventions d'exploitation	131.061
Reprise sur provisions et amortissements, transferts de charges	
Autres Produits	
Collectes	7.278
Cotisations	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
QP de subvention d'investissement renouvelable et des apports virée au compte de résultat	
TOTAL I : PRODUITS D'EXPLOITATION	139.589
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun	
TOTAL II: PRODUITS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	-
Produits financiers de participations	115
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de changes	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III: PRODUITS FINANCIERS	115
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	
Reprises d'excédents antérieurs	
Reprise sur provisions et transferts de charges	
QP de subventions d'investissement non renouvelables virée au compte de résultat	
Total IV : Produits exceptionnels	-
Total des produits (I + II + III + IV)	139.703
Solde DébitEUR : Perte	
TOTAL GENERAL	139.703
Dons en nature	6.401
Prestation en nature	45.589
Bénévolat	46.667
Total V : Répartition par nature de Ressources	98.556
TOTAL CONSOLIDE	238.359



8. LES PARTENAIRES

PRIX ET DOTATIONS



Finaliste de la France S'Engage



Ambassade parisienne de New Europe



Finaliste du Prix de l'Innovation Politique en Europe



Lauréat de l'Institut de l'Engagement



Lauréat des Acteurs du Paris Durable



Prix de l'Étudiant Entrepreneur Economie Sociale



Label CAP'Ten



Prix Copernic pour le dialogue, la paix et la fraternité entre les hommes

PARTENAIRES FINANCIERS





PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

ALTERNATIBA



bene nova



CAP'
Even Form
Palédoc



La 20^e Chaise

le picoulet



Soleil
St Blaise



colibris
faire sa part

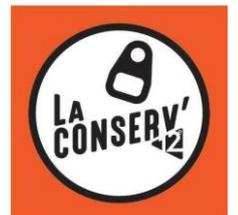
CRID



CO-CITY
EUCLID
Enseignement universitaire
clinique du droit
Paris Ouest Nanterre La Défense



**LA BOUTIQUE
SANS ARGENT**



**LES
CANAUX**
Maison des économies
solidaires & innovantes



mouvement
utopia
coopérative citoyenne d'éducation populaire





samusocial de Paris



ILS NOUS ACCOMPAGNENT





Nous agissons
pour l'engagement
des citoyens
dans des actions
alternatives
en faveur d'une
société humaine,
écologique et solidaire

www.capoupascal.info